



Ecrit par Echo du Mardi le 7 mars 2023

BASYURT CARRELAGE FACADE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 18 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 7 mars 2023 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 29/12/2022 il a été constitué une SASU dénommée :

BASYURT CARRELAGE FACADE

Capital social : 500 euros.

Siège social : 5, Traverse Montagne - 84000 AVIGNON

Objet : Travaux de pose et dépose de carrelage, de nettoyage et ravalement de facade.

Président : M. **Osman BASYURT** demeurant 5, Traverse Montagne - 84000 AVIGNON

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON.